

**FO est présente au CNESERAAV depuis sa mise en place en 2001.
FO défend l'enseignement agricole public et son pilotage par le ministère
en charge de l'Agriculture.**

FO DÉFEND VOS STATUTS, VOS DROITS, EN REVENDIQUANT :

- L'application du droit, quel que soit le corps, la filière ou le statut (public ou privé)
- **La déprécarisation des personnels contractuels** par la création de concours permettant l'accès à la fonction publique et le maintien des agents dans leur établissement.

FO CONTINUE DE REVENDIQUER :

- **L'augmentation immédiate de la valeur du point d'indice pour tous** afin de permettre le rattrapage du gel du point d'indice et donc la perte de pouvoir d'achat de près de 20% depuis 2000.
- **La souveraineté de nos établissements.** FO restera vigilante à ce que les écoles internes préservent leurs effectifs et leurs compétences, notamment dans le cadre de la création et de l'élargissement de l'institut Agro.
- **La création de postes** en nombre suffisant pour éviter la reproduction de la précarité dans nos établissements.
- Une **formation des personnels** répondant à leurs besoins.

POURQUOI VOTER FO ?

FO est le 1^{er} syndicat représentatif de la Fonction publique, le 2^{ème} au Comité Technique ministériel du MAA. FO est présente dans tous les secteurs de l'enseignement et de la recherche agricole : enseignement technique et enseignement supérieur.

Parce que les représentants FO sont proches de vos problèmes et vraiment à l'écoute de vos questions, quel que soit votre statut et corps d'appartenance, **voter FO** c'est l'assurance d'être entendu.e et représenté.e.

**PARTICIPEZ AU WEBINAIRE LE :
6 MAI À 13H00**

*Le lien pour participer vous a été transmis
par courriel le 30 avril.*